



Séance plénière du
24 juin 2021

Les Nouvelles du CHSCT 44

EMBAUCHE D'UN ROBOT CLANDESTIN À LA DSFIPE

Aucun syndicat n'a fait de déclaration liminaire. En effet, la Direction ne fait que les enregistrer dans les PV sans daigner en tenir compte.

Cependant, avant de passer aux autres points à l'ordre du jour, la CGT a demandé à ce que le premier sujet en questions diverses concernant l'introduction à la DSFIPE d'un robot dans les méthodes de travail, puisse être discuté en premier point de l'ordre du jour.

D'autres syndicats ont demandé à ce que ce sujet ne soit pas débattu aujourd'hui mais soit mis en tête de l'ordre du jour du prochain CHSCT qui aura lieu fin septembre. En effet, la DSFIPE a pris la mauvaise habitude de nous communiquer les documents la veille des réunions et il est impossible pour les syndicats de pouvoir travailler sur ces sujets. Il est à

croire que la DSFIPE a déjà enterré le CHSCT.

Le robot en question a quand même été livré en février 2021 et si un syndicat n'avait pas soulevé le problème, il n'y aurait même pas eu de sujet. **VIVE LE DIALOGUE SOCIAL.** La CGT rappelle que l'introduction d'une nouvelle technologie doit être soumise au CHSCT pour avis avant sa mise en place, ce à quoi la DSFIPE a répondu que l'introduction de l'intelligence artificielle était une initiative nationale.

Cependant devant le tollé, la DSFIPE a rétro-pédalé et ne voit pas de « problèmes » pour inscrire ce point au prochain CHSCT. Le président du CHSCT a donc entériné la décision et permet également aux experts qui participent à celui-ci de pouvoir revenir fin septembre.

CRISE SANITAIRE

Les mesures sont assouplies progressivement même si pour les agent-es vulnérables, la priorité est toujours le télétravail. Malgré tout, la fatigue mentale se fait de plus en plus sentir et un plus grand nombre d'agent-es

demandent à revenir travailler dans les bureaux pour retrouver des échanges normaux.

Le port du masque reste obligatoire dans les bureaux.

GT TÉLÉTRAVAIL

L'inspecteur Santé Sécurité au Travail ayant été absent quelque temps (tous les syndicats lui ont d'ailleurs témoigné leur soutien), les ateliers mis en place par le groupe de travail (Financement, Communication-Information et Formation-Sensibilisation) n'ont pu être mis

en place. Des dates seront définies en septembre et octobre pour pouvoir rattraper le retard.

Les groupes de travail pourraient avoir lieu en présentiel. Ce sera vu au cas par cas suivant l'évolution de la situation sanitaire.

DEBAT SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Les représentant·es des personnels du CHSCT 44 ont, à plusieurs reprises, exprimé unanimement leur volonté de faire de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles une priorité d'action en 2021 dans le prolongement des actions engagées en 2019.

Force est de constater qu'à ce jour, aucun travail n'a encore débuté sur le sujet. La CGT en appelle à la responsabilité de chaque directrice et chaque directeur pour que toutes les directions s'impliquent aux côtés des organisations syndicales dans le travail d'élaboration des actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Dans ce processus d'élaboration des actions, la CGT portera les revendications suivantes :

- . intégrer la définition des violences et du sexisme dans un règlement intérieur au même titre que les violences homophobes, xénophobes ou racistes et rendre obligatoire la remise du règlement intérieur en main propre à chaque agent
- . mettre en place des outils d'évaluation des violences : enquêtes régulières, indicateurs sur le nombre de faits de violences
- . assurer un environnement de travail non sexiste
- . instaurer une obligation de formation des managers et une sensibilisation obligatoire et régulière des personnels
- . créer des référent.e.s sur les questions de

violences sexistes et sexuelles avec des moyens effectifs

- . créer des lieux de parole sur le sexisme et la violence
- . mettre en place une procédure-type et un dispositif d'accueil et de signalement des violences
- . mettre en place une protection pour garantir le droit au travail des victimes sur le lieu de travail mais aussi des femmes victimes de violences intrafamiliales
- . mettre en place des mesures de prévention en direction des usagers
- . sanctionner les auteurs

Des exemples récents ont montré qu'il était plus que temps de se doter de tous les outils et moyens nécessaires à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

FINI DE TERGIVERSER, TOU.TE.S AU TRAVAIL !

Finalement, la création d'un groupe de travail, soutenue par le président du CHSCT, est entérinée. Toutes les directions se sont engagées à participer à ce groupe de travail.

L'assistante sociale a demandé à ce que le service social soit informé et associé de façon automatique pour pouvoir travailler sur ce sujet. Les syndicats ainsi que les directions ont approuvé cette demande.

VISITE DU SIP NANTES CENTRE

Cela fait presque un an que les syndicats demandent de pouvoir faire une visite au SIP NANTES CENTRE et après que la date ait été maint fois repoussée, une délégation CHSCT va pouvoir enfin venir le 9 juillet. Il est quand

même à noter que la Directrice départementale était en visite ce 24 juin ... au SIP NANTES CENTRE. Bien sûr, il ne faut y voir qu'une pure coïncidence !

FICHES DE SIGNALEMENT ET REGISTRES SST

Au SIP de REZE, un courrier de rappel à l'ordre a été envoyé à un contribuable récidiviste mais sans mention des sanctions encourues. La Direction a pris note et ne manquera pas de revoir le contenu de ces courriers.

En ce qui concerne les suites de la saisine du Ministère pour le dossier des géomètres, il n'y

a pas de réponse de l'Inspection du Travail à ce jour alors que celle-ci avait confirmé l'intérêt de l'expertise

Le champ d'intervention de l'assistant de Prévention de l'INSEE a été évoqué suite à l'annotation du registre SST par celui-ci. Selon

la médecine du Travail à l'INSEE, ses missions allaient au-delà des missions normales d'un assistant de prévention. De plus, les relations devenaient tendues avec certains chefs de service alors que l'assistant de prévention ne dépend normalement que du Directeur. La direction régionale de l'INSEE a engagé une réflexion sur le positionnement et

le champ d'intervention de l'assistant de prévention pour que de tels problèmes ne se reproduisent pas pour le ou la prochain·e assistant·e de prévention.

Par ailleurs, la Direction de l'INSEE a donné un avis favorable à la demande de mobilité de l'assistant de prévention dont elle a souligné la grande qualité du travail effectué.

FICHES ACTIONS ET BUDGET

Toutes les dépenses ont été validées par le CHSCT, même si la CGT a voté contre certaines dépenses complémentaires comme le remplacement de talkie-walkies pour les exercices d'évacuation pour l'INSEE ou les gants à usage unique pour la Douane car le CHSCT avait déjà joué son rôle d'impulsion en finançant les acquisitions initiales.

En ce qui concerne l'achat d'un transpalette pour la Douane, la CGT a demandé que cet achat s'accompagne du financement de formations spécifiques pour l'ensemble des agents qui auront à manipuler cet outil. Au vu de notre demande, la direction des Douanes a décidé de représenter cette action lors d'un prochain CHSCT.

QUESTIONS DIVERSES

Outre le sujet d'un robot à la DSFIPE qui fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain CHSCT, la CGT a évoqué le dépôt de deux déclarations de **maladie professionnelle pour épuisement professionnel**.

Pour ces deux cas, ce sont deux personnes qui débutent dans leur métier. La Direction a indiqué qu'elle avait réagi. Cependant, la CGT a fait remarquer que les personnes victimes d'un syndrome d'épuisement professionnel peuvent subir des écrêtements d'horaires

répétés et/ou déposer de nombreux jours de congé sur leur compte épargne-temps.

Ces signaux doivent alerter les chefs de service et la direction pour éviter d'en arriver à de telles situations. La DRFIP précise qu'elle utilise beaucoup l'équipe de renfort pour pallier le manque d'effectif des postes les plus exposés.

La CGT souhaiterait plutôt des agents à temps plein... tout comme la DRFIP qui approuve!!

Pour conclure ce compte-rendu, après des années de bons et loyaux services, Christophe BEDU est muté. Jérôme LAVANDIER devient donc titulaire et Yann DOUTEAU (DRFIP) suppléant à partir du 1^{er} septembre.

PROCHAINE SÉANCE PLÉNIÈRE LE 28 septembre 2021



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU (DRFIP)
Alain GAUDIN (DOUANES)
Camille HOFFMANN (SRE)
Jérôme LAVANDIER (DRFIP)